

Le gouvernement ne peut être forcé d'accorder une licence

Le tribunal de la cour d'appel a rendu jugement, à Québec, dans la cause de McKenzie appelant, contre Bernier, intimé. C'est l'honorable juge Wurtelle qui a prononcé la décision.

Edwards Murdock McKenzie est percepteur du revenu provincial, dans le district de Montmagny. Le printemps dernier, un nommé Ouséphore Carbonneau présente un certificat au conseil municipal de l'Islet, demandant sa confirmation, afin de pouvoir tenir une buvette dans les limites de sa juridiction. Le conseil confirma d'abord ce certificat; mais subséquemment il entreprit de faire annuler sa décision, attendu que le cabaretier avait été condamné à l'amende, à deux reprises différentes, pour vente de boissons sans licence et avait été trouvé coupable de contrebande.

Ce que voyant, le gendre de Carbonneau, Philippe Bernier, intimé en appel, se fit donner une licence et s'installa à la place de son beau-père. Alors, un nommé Daniel Gagné intenta une poursuite en cour supérieure pour faire annuler cette licence, donnant pour raison que le défendeur n'était que le prête-nom de son beau-père, qu'il n'avait par conséquent pas plus le droit de tenir une buvette que ce dernier.

Les choses en étaient là quand l'intimé présenta son certificat confirmé à l'appelant, en sa qualité de percepteur du revenu provincial, demandant d'être mis en règle et lui offrant la somme requise. L'appelant s'est refusé à permettre à l'intimé de faire le commerce de boissons enivrantes, vu qu'il y avait contestation devant la cour supérieure et qu'il avait reçu ordre du trésorier de la province de ne pas accorder la licence.

De là, réquisition d'un bref de "mandamus" qui fut accordé par les tribunaux. C'est de cette décision dont on appelle.

Le tribunal supérieur s'est prononcé contre le jugement de première instance. On ne peut émettre un bref de "mandamus" contre l'appelant, en sa qualité de percepteur, attendu qu'il dépend exclusivement de la Couronne et d'autre part on ne peut contraindre la Couronne à accorder cette licence par "mandamus".

La chasse illicite au rat musqué dans plusieurs parties de la Province

M. Joseph Riendeau, gérant du club de chasse et de pêche de l'île du Chenal du Moine, vient d'adresser à l'honorable M. Flynn, commissaire des terres de la couronne, la communication suivante :

"La chasse au rat musqué en temps prohibé, se pratique actuellement en grand dans certains districts. En face de tant d'abus, qui me sont dénoncés chaque semaine par les gardes-chasse ou autres personnes bien informées, j'ai cru de mon devoir d'appeler votre attention sur les infractions commises afin que vous preniez les moyens nécessaires pour les réprimer. Hier encore, M. Napoletan Bibeau, garde-chasse, m'a déclaré que depuis la mi-février, il était à sa connaissance qu'un grand nombre de trappes étaient en usage pour la capture des rats musqués. Ces déprédations, selon lui, se commettent surtout dans le comté d'Yamaska et principalement dans le bas de la Baie St François.

"Ceux qui contreviennent ainsi aux lois s'entourent de précautions et rendent bien difficiles à remplir les devoirs de gardes-chasse. Ainsi, ils ont des sentelles placées sur un certain parcours et qui sont chargées de leur signaler l'approche ou la présence des gardes-chasse. M. Bibeau m'a donné les noms de plusieurs contreveneurs. Je les tiens sous silence pour le moment. Lui-même a mis en fuite des chasseurs et vu leurs agrès de chasse.

"Puisque j'en suis sur le sujet des abus, je tiens de personnes de haute crédibilité et des

mieux informées, que la chasse aux lièvres et aux perdrix est aussi en grande pratique actuellement, dans la Savane de Boncherville et dans Ste-Julie. Les précautions même les plus élémentaires sont dédaignées pour dissimuler cette contravention. Gérant du club de chasse et de pêche de l'île du Chenal du Moine, je me crois à ce titre autorisé à vous demander de voir à ce que les lois sur la chasse soient observées dans toute leur teneur.

"Espérant que vous prendrez ma demande en favorable considération et en vous donnant l'assurance que vous pouvez compter sur mon concours, s'il peut vous être utile, j'ai l'honneur de me soussigner,

"Monsieur le ministre,
"Votre obéissant serviteur,
"JOS. RICHENEAU."

C'est une manie malheureuse

Nous ne pouvons comprendre la manie de certains cultivateurs qui, fatigués de vivre dans l'aisance sur leur ferme, embrassent un autre état. Les malheureux, s'ils connaissent les déboires sans nombre qui les attendent dans leur nouvelle position, comme ils chasseraient bien vite comme une mauvaise pensée, ces idées de changement. Ils voient tout en noir dans leur état de cultivateur et tout en rose dans un autre état; quelle grave erreur. A leurs yeux, le marchand, l'hôtelier, l'épicier, etc., sont les hommes les heureux du monde, peu d'ouvrage à faire et beaucoup d'argent à gagner. Voyons à l'œuvre ces cultivateurs qui ont laissé leur terre pour embrasser l'un de ces états.

Nous avons connu personnellement trois cultivateurs qui ont embrassé une autre position. Ces cultivateurs à l'aise, même riches, ont changé leur ferme : l'un pour l'hôtel, les deux autres pour le commerce.

L'un d'eux, au bout de quelques années, avait pris le goût des boissons enivrantes, il était devenu un ivrogne fiévreux. Son intempérance a chassé les clients de son hôtel; les mauvaises affaires, la ruine ont fondu sur lui. Aujourd'hui il gratte les rues à Montréal et détourne la tête de honte quand il voit venir une de ses anciennes connaissances.

Regrette-t-il amèrement l'heure malheureuse qu'il a eue de changer sa ferme pour une auberge? Vous pouvez le croire.

L'autre cultivateur s'est mis marchand; ne connaissant pas le commerce, il fait des spéculations hasardeuses, il vend à crédit pour se faire des pratiques; en trois ans, sa terre était mangée. La banqueroute et ses suites avaient forcé notre homme à prendre le chemin des Etats-Unis. Là, il travaille le jour dans une manufacture; sa famille vit dans la gêne et lui, du roi qu'il était sur sa terre, est devenu esclave de l'industrie; il n'est plus son maître, c'est la cloche de la manufacture qui le conduit; qu'il soit fatigué, même malade il lui faut aller, car s'il s'arrête, la famine, la grosse misère s'assoient sur son foyer. Oh! s'il était cultivateur!!!

Le troisième vend sa terre et se fait commerçant de bois de chauffage. Les choses vont assez bien pour commencer; mais les mauvaises années surviennent; le bois ne se vend plus; le charbon de la détrône et voilà notre homme à la banqueroute. Il occupe à Montréal la position de commis dans un magasin de provisions générales; il vit assez bien, et, plus chanceux que ces confrères, il fait de petites économies.

Nous l'avons rencontré l'autre jour et savez-vous ce qu'il nous a dit :

"Vous qui dérivez dans les journaux, dites donc à mes anciens amis et confrères, les cultivateurs, de ne jamais laisser leurs fermes. C'est la plus mauvaise affaire qui puisse leur arriver. Au moins, sur leurs fermes, ils peuvent vivre, ils sont indépendants, ils sont leurs maîtres. En ont-ils du malheur, ces cultivateurs qui désirent toujours quitter leurs terres, qui ontient continuellement un autre état? Moi qui vous parle, j'en sais quelque chose, ma mauvaise fortune a permis que je fisse cette

cruelle expérience. Mais, Dieu aidant, je finirai, je l'espère, par reconquérir ma liberté; et alors, je m'en irai bien vite sur une terre nouvelle où, à tout jamais, je reprendrai celui de cultivateur qui, après tout, est le plus sûr et le plus heureux."

Nous pourrions multiplier les exemples de cultivateurs qui se sont ruinés en changeant d'état; mais nous en avons dit assez, nous croyons, pour rendre à la raison les cultivateurs atteints de la manie du changement, et leur démontrer qu'ils font un bien vilain calcul en abandonnant la campagne.

Les causes d'incendie et les précautions à prendre

Les perfectionnements même incessamment apportés aux appareils d'éclairage et de chauffage ont multiplié les dangers d'incendie, et l'on ne saurait assez s'entourer de précautions. Là, où les générations qui nous ont précédés se trouvaient en sécurité relative, une extrême prudence s'impose. La *Revue Universelle* a publié sur ce sujet une importante étude qui met bien le lecteur au courant de la question, en même temps qu'elle donne d'excellents conseils.

Les lampes à pétrole par exemple, de plus en plus utilisées, doivent toujours être remplies de jour. Il ne faut jamais essayer d'y mettre de l'huile quand la lampe est allumée ni s'écarter pour cette opération avec une lumière artificielle quelconque.

L'électricité est de plus en plus employée pour l'éclairage, et c'est le système qui présente le moins de dangers quand l'installation est bien faite. Il faut veiller avec le plus grand soin à ce que tous les fils soient bien isolés, toutes les connexions bien faites, et que les appareils spéciaux, tels que coupe circuits, commutateurs, etc., aient été installés en nombre suffisants. Toutes les lampes à arc doivent être munies d'un panier en toile métallique destiné à empêcher la chute des charbons incandescents.

L'humidité est une des principales causes d'incendie, par ce fait qu'elle peut produire des courts circuits entre deux fils, surtout lorsque l'eau contient de la chaux, ce qui arrive fréquemment lorsqu'elle a séjourné à travers des planchers ou des murs.

La fête de ma femme

Quelle journée je viens de passer. C'est aujourd'hui la sainte Angèle, la fête de ma femme. Ce matin, je m'étais dit : "Quoi lui offrir? Un bouquet, c'est banal. Un bijou? Il faut tout de suite y mettre le prix, c'est ennuyeux. C'est le moment des primeurs, et si je lui offrais une magnifique botte d'asperges? d'autant plus que je les adore, moi, les asperges."

Sitôt pensé, sitôt exécuté. Je vais acheter tout ce qu'il y avait de mieux, six francs la botte! Je remonte, et avec le visage souriant d'un bon mari qui croit avoir rempli son devoir, j'entre dans la chambre de ma femme qui était en train de détortiller ses bigoudis.

—Qui est-ce qui fait une surprise à sa Gégé pour sa fête? —Vrai? Oh! que tu es gentil! me répond-elle en cherchant à voir ce que je cachais derrière mon dos.

Je l'embrasse sur les deux joues et, radieux, je lui tends la botte d'asperges.

Angèle fait un nez! Oh! mais un de ces nez!..

—C'est ça? —Oui, une vraie surprise, hein? —Et... c'est tout? —Mais oui.

—Ah! vous ne vous ruinez pas votre femme, vous! Quand Angèle me dit : vous... c'est que ça se gâte.

notre déjeuner, nous les mangeons à l'huile.

—Non, fait Angèle d'un ton sec, à la sauce blanche.

—Mais, pourtant...

—Oh! naturellement, vous cherchez à me contrarier.

—Pas du tout, mais...

—Où, je vous comprends!

Vous espérez, en me forçant à boire du vinaigre, hâter le débâtement de ma poitrine.

—Angèle je t'assure...

—Inutile! vous ne m'habituez pas à vos goûts communs.

Oh! non!

—Communs? Ah mais...

—Je n'en mangerais pas de vos asperges, je les déteste et vous aussi!

—Ah! tu vas trop loin, tu sais!

—Vous ne m'empêchez pas de parler, je suppose! de dire ce que vous n'êtes qu'un.

—N'achève pas!

—Qu'un pleureur!

—Angèle!

—C'est ça, insultez-moi, maintenant, pendant que vous y êtes, battez-moi, mais je ne me laisserai pas faire... tenez!

Et elle m'envoie une gifle, prend son chapeau, ouvre la porte et se sauve en criant :

—Vous ne me reverrez jamais!

J'étais rouge de colère, mais j'eus aussi la peur me prend, je la connais, elle est très vive, ma femme. Je descends dans la rue, je ne la vois pas, je cours, inquiet. J'arrive au Pont-Neuf, j'aperçois un rassemblement. Un pressentiment horrible m'étrécit. Je vois un petit pâtissier qui portait sur la tête un plateau sur lequel était une bombe glacée. Je lui demande en tremblant :

—Qu'est-ce que c'est?

—Ah! m'sieu, elle doit être noyée!

—Son nom! dis vite!

—Je ne sais pas, moi, mais elle était rudement gentille.

—Mon ami, lui dis-je, informe-toi, j'en prie, tâche de savoir.

—J'ai pas l'temps, vous voyez donc pas que j'apporte l'dessert à des bourgeois qu'est pressés!

Je dégringole l'escalier qui mène au bord de l'eau. Je retire déjà une manche de mon veston, mais heureusement je me rappelle que je ne sais faire que cinq brassées et encore, sur un fond de bois. Je remets ma manche et je plonge... mes yeux dans l'eau de tous côtés.

Rien! Je descends la Seine... rien! J'arrive au pont des Invalides et je vois un rassemblement. Je repalpite. C'était un cheval qui s'était abattu. Je perds 20 minutes à le voir relever. Je continue à descendre le bord de l'eau, j'arrive au Point du Jour. Je me dis : "Je l'aurai dépassée."

Je remonte... Au point de Grenelle, je vois un troisième rassemblement, et mon petit pâtissier qui n'avait plus que la moitié de sa bombe glacée, l'autre s'était fondue au soleil.

—Qu'est-ce que c'est?

—Elle bon, on vient de la retirer de l'eau.

—Ah parle vite, elle est...

—Tiens! c'est bêtise, elle est morte!

Je sens mes jambes qui flageoient, je défaille, mais un effort suprême de volonté me ramène et je dis au petit pâtissier, dont la bombe fondait toujours :

—Mon ami, voici vingt francs... et ma carte; fais-là transporter à mon domicile je n'ai pas le courage de la regarder et je me sauve comme un fou.

J'arrive chez moi... en nage. Je sonne, la bonne m'ouvre. Elle n'avait pas l'air navré; ces domestiques tiennent si peu à leurs maîtres! Je me laisse choir sur une chaise. La bonne me dit :

—Monsieur ne va pas auprès de madame?

—Non... je n'ose pas... après ce qui s'est passé... ah! malheureux!

—Bah! madame aura pardonné à monsieur.

—Tu crois, Françoise?

—Dame! elle n'a pas l'air fâché.

—On l'a donc déjà rapportée?

—Je ne sais pas, mais elle est dans la salle à manger.

—Allons! de l'énergie! me dis-je, fais ton devoir, va demander pardon à sa dévouée.

Frémissant, j'ouvre la porte de

(Suite sur la quatrième page)

THE REMINGTON TYPE-WRITER



W. S. & B'S. FAM US

Type Writer Ribbons

And PARAGON PAPERS

Rubans et papier Paragon pour machine à écrire et fournitures de toutes sortes pour machines à écrire de tous genres.

Machines réparées ou échangées.

SPACKMAN & ARCHBOLD,

119, Rue St-François-Xavier

Montréal

Pour toute référence, Prière de s'adresser à

J. F. F. BOULAIS, Sorel, P. Q.

26 juin 1894—la.

Un bienfaiteur de la femme

Lorsqu'une femme souffre jour et nuit; lorsque la vie lui est devenue insupportable et qu'elle demande la mort comme un ange de miséricorde, quel autre nom que celui de Bienfaiteur pouvons-nous donner à celui qui lui procure un remède qui la guérit et lui fait de nouveau aimer la vie? C'est pourtant ce que fait tous les jours le merveilleux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière. C'est le seul remède qui guérit le "Beau Mal" et tous les maux de la matrice; c'est le seul remède préparé par un médecin d'expérience et c'est le seul remède employé dans les hôpitaux et les communautés religieuses.

M. J. E. Livernois, pharmacien en gros, de Québec, nous écrit : "Sept. 20, 1895. Nous avons expédié une douzaine de Régulateur aujourd'hui à un médecin, et les communautés semblent tenir votre remède en haute estime."

Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la Femme et le "Female Plaster" dans votre localité, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

Vous en avez Besoin!

Dr J. Larivière

Qui arrêtera - - -

Ce Rhume, Gueirra vos Poumons, Vous Engraissera, Empêchera la Consommation.

NOUVELLE BOUTIQUE,

—DE—

Ferblantier, Plombier et Couvreur

M. A. HEBERT, à l'honneur d'informer le public de Sorel, qu'il a ouvert une boutique et un magasin de FERRONNERIES de toutes sortes et de GRANITS, que l'on pourra se procurer et qu'il vendra aux marchands en gros et en détail.

De plus il informe les marchands qu'il pourra leur fournir 10,000 chaudières à sucre à très bas prix, sur ordre, et qu'il fera aussi sur ordre les canistres de conserve pour sirop, dans les gros et très bonnes conditions.

Pour plus amples informations s'adresser par lettre.

800 Échantillons envoyés sur demande.

Nous vendons aux marchands à très bas prix, en gros.

ALFRED HEBERT,

SAINT-AIMÉ.

Sorel, 17 Janvier 1896.—3m.

UNE CHOSE EST CERTAINE

PAIN-KILLER

LA DOULEUR

LE GRAND

Remède de Famille de ce Siècle

Il est l'INTERMÈTEUR H. GUYOT, Directeur, Créancier, Trésorier dans l'Estimé, Mal de Gorge, Fièvre, Rhume, Étourdissement, etc., etc.

Il est le seul remède qui agit instantanément et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement. Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement.

Il est le seul remède qui agit sûrement et sûrement

Mensonge de "L'Electeur".

L'Electeur publiait mardi dernier une prétendue dépêche de Toronto disant :

Toronto, 10 mars.

"Je suis en position de vous dire que Sa Grâce Mgr Walsh, archevêque de Toronto et métropolitain d'Ontario, a fait informer l'honorable M. Laurier qu'il le considérait comme un homme de bien, et qu'il ne lui avait rien de la question scolaire. Je puis même ajouter que c'est à la demande de la hiérarchie que M. Mowat a fait adopter les résolutions que vous connaissez. On le lui demanda comme un service pour la cause catholique."

A cela Mgr Walsh répond :

"Le télégramme de Toronto à l'Electeur au sujet de mon attitude sur la question des écoles de Manitoba est une audacieuse fausseté."

ARCHEVÊQUE WALSH.

Ce nouveau soufflet va-t-il en fin guérir l'Electeur de cette manie de raconter inéptes, d'affirmations mensongères, qui est devenue sa loi ?

Si la cour suprême n'en décide pas autrement, le parlement actuel n'a plus que 42 jours de vie. Si l'on déduit les dimanches, et jours de fête, de congé, etc., il ne lui reste plus que 28 jours d'ouvrage.

Le vote sur la loi réparatrice sera le plus gros qui ait été donné. Tous seront au poste, excepté ceux qui ont pairé. M. Devlin qui doit parler à Montréal ce soir, au concert des Irlandais, a pris ses mesures pour pouvoir arriver à Ottawa quatre heures après avoir prononcé son discours.

Le "Globe" reçoit de son correspondant d'Ottawa le renseignement suivant : "On s'attend à ce que M. McLean, d'Antigonish, vote aussi pour le bill, non pas qu'il considère que ce soit une mesure pratique ou que la politique de M. Laurier ne soit pas la meilleure, mais parce qu'il a engagé sa parole lors de son élection et il se croit lié en honneur à respecter sa parole."

M. Geoffrion a aussi donné sa parole d'honneur, mais il ne semble pas croire que cela le lie.

Le Club conservateur de Montréal donnera un grand banquet politique à Montréal, le 6 avril prochain, au St-Lawrence Hall. Les ministres d'Ottawa et de Québec assisteront à cette démonstration importante.

Un grand nombre de conservateurs de St-Hyacinthe, Sherbrooke, Sorel, Berthier, Yamaska, Joliette, Trois-Rivières et d'ailleurs ne veulent pas manquer d'être présents à ce banquet et ont déjà demandé des cartes au comité du club.

A Sorel, on pourra se procurer des billets de M. J. A. Chénier, membre honoraire de ce club.

Nous entendons dire de tous côtés, dit le Manitoba, par des prêtres vénérables et par des laïques bien pensants, que le Cultivateur fait une œuvre de ruine au milieu de nos populations. On dit que 600 ou 700 nœuds du Cultivateur sont envoyés gratuitement. Qui fait les frais de ce journal qui insulte notre archevêque, NN. SS. les évêques de Chicoutimi et d'Antigonish, Mgr l'archevêque de Montréal, l'abbé Paquet, le vénérable Père Lacombe ?

Catholiques, tenez vous en garde contre les mangeurs d'évêques et de prêtres.

Un train de colons est parti de Toronto pour le Nord-Ouest à midi, lundi. Il contenait 150 cultivateurs d'Ontario et leurs familles, partant pour aller s'établir dans le Manitoba et l'Ouest.

M. Laurier et ses amis

Le Canada de samedi soir publie ce qui suit :

"La nouvelle circule avec persistance depuis ce matin que M. Laurier, pressé de tous côtés par ses partisans catholiques de retirer son amendement au bill des écoles, et menacé par ses amis qui l'abandonnent, aurait résigné comme chef de parti. Cette nouvelle s'annonçait depuis plusieurs jours ; elle vient de prendre une tournure de vérité."

"Toutefois nous ne confirmons point l'authenticité de ces renseignements que notre reporter n'a pas pu contrôler absolument. Ce qui est certain, c'est que plusieurs libéraux français ont écrit à leur chef pour lui annoncer leur abandon de sa cause."

Il est peu probable que M. Laurier ait résigné dit la Minerve, mais il est certain qu'il a bien de la peine à tenir ses partisans français autour de lui. Les discours de MM. Beausoleil et Devlin ont causé une grande colère aux libéraux, mais en même temps ont eu dans l'électorat beaucoup de retentissement qui se fait sentir sous forme de lettres que les députés reçoivent de leurs comités. La résolution du conseil de comté de Berthier, moitié conservateur et moitié libéral, approuvant la position prise par M. Beausoleil sur la question des écoles, a fait comprendre à plus d'un député libéral quel est le sentiment public dans cette province. Je sais plus d'un député qui attend des nouvelles de son comté avant de prendre une décision et le vote pourrait bien créer des surprises.

La majorité du gouvernement est certaine. Samedi, on la portait à dix voix, sans compter les libéraux. Dans tous les cas, elle ne peut pas baisser à moins de six. Si on ajoute au moins trois députés libéraux, MM. Beausoleil, Devlin et McLean, cela fera 12. Mais il est possible que la majorité monte à vingt et quelques voix.

Le vote sera pris mercredi ou jeudi matin.

Simplicité de la question

(De la Minerve)

Tous les députés de Québec, conservateurs et libéraux, sont d'accord sur ce point, que les catholiques ne demandent pas autre chose au Parlement que les écoles séparées dont la loi Martin les a dépourvus en 1890, et que M. Greenway refuse de leur rendre.

Telle est la question formulée avec le moins de mots possibles. N'importe qui peut la comprendre.

Il s'ensuit par conséquent que, si le bill Réparateur a pour but et pour seule raison d'être de donner ses écoles à la minorité, il est évident que le devoir de tous nos représentants est d'appuyer cette mesure et de la voter.

—Oh ! dit M. Laurier, mais je prétends que ce bill n'est pas assez complet, il ne va pas assez loin ; il restera lettre morte et n'aura aucun effet ; c'est pour quoi je propose qu'il soit rejeté, et je sollicite tous mes amis à me secourir.

Telle est, n'est-ce pas, l'attitude prise par la plupart des libéraux, M. Laurier en a fait la déclaration dans son discours, M. Rinfret n'a pas eu d'autre argument. M. Langellier ne parle, M. Carroll l'a répété, et M. Mowat, devenu célèbre tout à coup, n'est pas sorti du cadre de cette objection.

Il semble cependant bien facile de résoudre la difficulté.

Ici encore la chose est claire comme le jour, car il s'agit simplement de savoir quels sont ceux qui ont les meilleurs titres à juger de l'efficacité de la mesure, efficacité niée mais non démentie par M. Laurier et ses amis.

Qui donc possède l'autorité nécessaire pour déclarer que le bill Réparateur est satisfaisant ? Qui donc doit être regardé comme possédant d'une manière incontestable la connaissance suffisante du mal pour dire si le remède en fait ou non disparaît les causes essentielles ? Entre tous ceux qui se mêlent d'une chose, quels sont ceux qui, avant tous les autres, ont le droit d'être consultés, et le droit corrélatif d'être écoutés ?

Est-ce M. Greenway ? Non, puisqu'il est lui-même l'agent de l'oppression.

Est-ce le gouvernement Bowell ? Il a bien le droit de le prétendre mais il peut s'aventurer.

Est-ce M. Laurier ? Non parce que son rôle le condamne à

vance à blâmer ou à repousser tous les actes du ministère.

A qui donc s'adresser pour savoir si le bill aura pour effet certain de satisfaire à la demande des catholiques de Manitoba ?

Le bon sens le dit : à ceux-là même qui sont intéressés.

Et si les catholiques de Manitoba trouvent la mesure satisfaisante ; s'ils jugent qu'elle leur restitue le droit d'établir, de contrôler et de maintenir leurs écoles pour toujours et avec toute l'indépendance nécessaire, la plus commune raison n'enseigne-t-elle pas qu'ils sont les meilleurs juges, et qu'ils doivent être écoutés ?

La question n'exige d'ailleurs ni science légale, ni distinction subtile, ni étude approfondie. L'archevêque de St-Basile a exprimé son opinion ; M. le sénateur Bernier également ; M. Laroche, M. Prévost, M. Paré et M. Marion ont fait de même ; cent autres, mille autres catholiques de Manitoba pourraient juger avec la même connaissance de cause.

Car, enfin, le bill donne-t-il aux catholiques le pouvoir de former des arrondissements scolaires séparés et tout à fait autonome ? Oui, par la dixième clause.

Le bill donne-t-il aux catholiques le contrôle du choix des instituteurs et des livres de classe ? Oui, par la quatrième clause.

Le bill donne-t-il aux catholiques le droit de ne retenir que pour le soutien de leurs propres écoles ? Oui par la vingt-troisième clause.

Ce sont là les libertés que la loi de 1890 leur avait enlevées ; ce sont ces libertés identiques que le bill Réparateur leur rend, d'une manière acceptable, efficace et satisfaisante.

Les chefs de la minorité ont tout déclaré que la mesure ministérielle faisait revivre les écoles séparées : *vita in lege*, télégraphiait Mgr Langevin, avec une si haute raison. Qui donc osera prétendre que ces hommes distingués par le dévouement, l'esprit, les connaissances et l'habileté des affaires, peuvent se tromper au point que, pour sauver la cause catholique dans Manitoba, il soit considéré comme nécessaire de tuer le bill lui-même ?

C'est pourtant la funeste politique de M. Laurier, de ses partisans et celle de tous ses journaux.

En vérité, il n'est guère possible de concevoir une pareille aberration.

M. Laurier, comme chef d'un parti composé de catholiques et de protestants, se regarde comme obligé, il l'a dit un jour à M. Beausoleil, de s'opposer par tous les moyens possibles au rétablissement des écoles séparées dans Manitoba : est-ce que MM. Béchard, Frémont et Choquette ont aussi cette raison ?

La question se pose aujourd'hui en ces termes à la veille du vote ; c'est dans les mêmes termes qu'elle sera posée devant l'électorat aux prochaines élections générales.

Les découvreurs du Canada

Toronto, 14 mars.—Le bill de M. Howland proposant de tenir une exposition historique, à Toronto, l'année prochaine, à l'occasion de la célébration du 400^e anniversaire de l'histoire du Canada, a provoqué un débat animé dans lequel M. Evans, député de Prescott, a pris une part importante. Le bill déclarait dans le préambule que John et Sébastien Cabot étaient les découvreurs du Canada. M. Evans a protesté en disant que la législatrice n'avait pas le droit de décider une question sur laquelle les historiens n'étaient pas encore fixés.

M. Howland a nié tout désir de s'opposer à l'enlèvement de Jacques Cartier qui a été certainement le premier européen venu à remonter le fleuve St-Laurent, mais c'est aussi un fait connu que les Cabot avaient découvert avant lui le Cap Breton, et que le Cap Breton fait aujourd'hui partie du Canada.

L'ex-père Hyacinthe

M. Hyacinthe Loyson, ex-ministère, vient de se convertir, en Égypte, au rite copte. Un correspondant de Paris, dit que M. Loyson n'a pas abjuré la religion catholique. Il a déclaré, au contraire, que sa religion était le catholicisme gallican dont le libéralisme admet toutes les églises, toutes les sectes catholiques pour prouver qu'il était prêt à communier dans l'église copte qui est une secte chrétienne. Il est allé, en effet, avec le patriarche copte se confesser et communier, suivant le rite copte. Il était parti, il y a deux mois, pour l'Orient, en annonçant le dessein d'y travailler à la conciliation du christianisme et de l'islamisme.

UN ALAMBIC

Saisie de 1,450 gallons de whiskey

Au commencement de la semaine, M. Trudel fut averti qu'il y avait un alambic chez M. George Vézina, ancien courtier, demeurant au No 10, rue Ste-Cécile, à Québec.

M. Trudel choisit le temps opportun et à un moment donné entra dans la maison, juste dans le temps où sa présence était le moins désirée. Il déclina ses qualifications et fit connaître le but de sa visite.

Le maître de céans était fort occupé à distiller une centaine de gallons de whiskey dans un alambic de grandes dimensions.

En faisant des perquisitions on découvrit dans la maison 1,450 gallons de la précieuse liqueur en fermentation. Le tout a été saisi et mis en lieu sûr.

Missionnaires Catholiques et Missionnaires Protestants

Un pasteur anglican vient d'envoyer au Times les réflexions suivantes sur l'état des missions catholiques et des missions protestantes en Chine.

"Sans doute, nous avons le devoir de prêcher l'Évangile partout, seulement, en nous confiant cette mission, Notre Seigneur nous a donné l'ordre de n'emporter avec nous ni bâton de voyage, ni hâve-sac, ni pain, ni argent, ni vêtement de rechange. Les missionnaires catholiques se conforment rigoureusement à ce précepte du Sauveur, surtout les Jésuites ; mais nos missionnaires anglicans traînent après eux tout ce qui peut assurer leur confort. Ils emmènent avec eux leur femme, tout un train de maison moderne, y compris le piano, d'élégantes toilettes pour les dames et, si les enfants suivent, il faut une gouvernante. Chez nos anglicans, la vocation du missionnaire est devenue un métier lucratif. Les Jésuites, au contraire, s'en vont pauvres, et pour cela précisément, voient leur zèle couronné des plus heureux succès."

"Le missionnaire catholique, qui est seul, se mêle au peuple ; son vêtement modeste et sa pauvreté ne froissent personne ; et ainsi il gagne la sympathie des gens au milieu desquels il vit, ou qu'il est parvenu à convertir à la foi chrétienne. Le missionnaire anglican, qui est accompagné de sa famille, vit étranger et excite la jalousie sur son existence luxueuse ; les dames surtout, par leur élégance, sont un scandale pour les populations. De là, des attaques continuelles et des conflits violents ; de là, des dépenses considérables et de très mauvais résultats. Les missionnaires catholiques, au contraire, acceptent courageusement toutes les privations et, en disposant de peu de ressources, atteignent néanmoins de beaux résultats."

Tandis que dans l'espace de vingt ans, les missionnaires anglicans n'ont pas converti à la religion chrétienne 100,000 Chinois, il arrive que le nombre des catholiques en Chine, qui en 1877, n'était que de 700,000, s'élève aujourd'hui à plus de 1,200,000. Durant cette période 300 Chinois ont été ordonnés prêtres. Et tout cela s'est fait avec beaucoup moins de ressources, moins de dépenses et sans sacrifier autant de vies humaines que de notre côté."

Les évasions au bagne russe

"L'été maudit," tel est le nom que l'on donne en Russie à l'île Sakhaline, où on envoie les condamnés aux travaux forcés. C'est la "Nouvelle Calédonie" des malfaiteurs russes. Mais, à Sakhaline, les forçats sont loin d'avoir l'existence relativement "agréable" que mènent les déportés français à la Nouvelle-Calédonie. Ils sont extrêmement malheureux, et ne pouvant espérer la liberté, ils aspirent à mourir pour trouver le seul repos permis dans le sommeil éternel.

Les déportés savent qu'ils doivent renoncer à tout espoir de recouvrer jamais leur liberté par les voies légales, aussi Propagandjakprovdaj, comme ils disent, mourir pour mourir, ils préfèrent placer le but de leur existence uniquement dans l'évasion, tentative qui aboutit très rarement car la mort guette de toutes parts ces malheureux.

L'été est la saison la plus propice aux évasions. Les hommes qui ont formé le projet de fuir se

réunissent par petits groupes de trois à dix jamais plus, puis ils se jettent dans la Taiga (forêt vierge) qu'il leur faut traverser entièrement pour gagner l'autre rive de l'île, et de là construire un radeau sur lequel ils se confient à la mer, espérant atteindre le Japon ou la Chine. Naturellement, ce beau rêve ne se réalise presque jamais.

Pendant les premiers jours, les fugitifs ont une existence de bienheureux. Ils se grisent de liberté et de paresse, se nourrissent avec une sage prévoyance de vivres qu'ils ont emportés, croyant toujours être au but du voyage, tandis que ce but s'éloigne sans cesse.

Puis les provisions s'épuisent, la nourriture manque, les vêtements sont rapidement usés et déchirés, dans ces forêts ou n'existe aucun sentier et les voilà bientôt errants, presque nus, mourant de faim et servant eux-mêmes de pâture à mille insectes dont ils ne peuvent se défendre.

C'est alors que commence le terrible drame de la faim insouvenable qui exagère l'égoïsme et le besoin de vivre. On attend, avec une sorte d'impatience, la mort d'un compagnon d'infortune pour se repaître de sa chair et de son sang.

Ceux qui survivent parviennent enfin au delà de la forêt. Ils aperçoivent la mer libératrice où peut-être ils trouveront la liberté. Mais les indigènes de Sakhaline les attendent comme une proie certaine.

Ils les assomment à moitié, les chargent de liens et les ramènent aux postes russes où ils touchent la prime en argent promise pour chaque forçat évadé. Les fugitifs sont alors soignés, guéris, puis on leur inflige la peine du knout et on les renvoie aux travaux de la mine d'or.

D'autres forçats, plus dangereux, ont cherché un moyen d'échapper dans les rochers du bord de la mer, à quarante kilomètres au sud de Douda, la ville principale de Sakhaline. Ils vont la nuit dans la forêt voisine couper des arbres et tailler des pièces de bois qu'ils amènent sur la côte.

Les pièces sont assemblées et forment un radeau solide, sur lequel les malheureux s'entassent. Et alors, à la grâce de Dieu !

Quelques-uns de ces fragiles navires ont traversé la mer tartare et ont touché la Chine et même la Corée ; mais c'est là le petit nombre. Combien d'autres entraînés par le vent et les flots, ont été considérés comme un bonheur insensé la rencontre d'un vaisseau russe qui les ramènerait à Sakhaline où les attendaient le knout et le terrible travail de la mine.

Pendant l'hiver, les audacieux forçats se jettent dans de nouvelles aventures. Durant les grands froids qui atteignent souvent 45 et 55 degrés, un bras de la mer tartare, large de 200 verstes (220 kilomètres), gèle complètement. Les évadés essaient alors de gagner l'Asie à pied. Mais ils ne peuvent marcher pendant le jour pour éviter les recherches et, malgré une température effroyable, ils sont obligés de rester accroupis derrière des blocs de glace. Ils reprennent leur route la nuit, mais, s'ils échappent aux hommes, ils deviennent victimes des éléments, soit par le froid qu'ils ne peuvent supporter, soit par la mer dont la perdue couche de glace se brise par énormes fractions qui s'en vont au large entraînant les hommes qui croyaient marcher vers une terre libre.

Quant à ceux qui arrivent à la côte asiatique, après mille peines endurées, ils peuvent encore tomber entre les mains de peuplades tributaires de la Russie, qui s'empressent de les livrer aux autorités militaires en échange de la prime promise.

Nouvelles Canadiennes

Les scieries de l'Ottawa ont débité 627 millions de pieds en 1895, sur lesquels il a été exporté pour \$2,161,500 de matériaux aux États-Unis, sous forme de madriers, pulpe, planche, etc.

Dans ce moment, le Rév. Père Lacombe est à faire couler à Troy une cloche du poids de 2,500 livres, qui devra aller chanter sur les bords de la belle rivière Saskatchewan. Elle sera installée à la cathédrale du Sacré-Cœur de la jolie ville de Prince-Albert.

La bénédiction aura lieu à Montréal le dimanche de la Passion.

Dans une lettre du 28 février, qu'il a adressée à M. Grondin, député-protonotaire à Hull, M.

le juge Malhiot dit : "Ma santé est bonne et ma vue s'améliore sensiblement sous le traitement que je suis depuis mon arrivée à Paris, et j'ai tout espoir que si ma vue ne revient pas comme elle était à l'âge de quinze ans, elle sera beaucoup meilleure qu'elle n'était lorsque j'ai laissé le Canada."

Une pénible impression a été produite samedi après-midi dans le monde commercial par la nouvelle que la Banque du Peuple avait demandé à Michel Lefebvre & Cie, de Montréal, de déposer leur bilan.

Le passif de la compagnie se chiffrait, dit-on, aux alentours de \$600,000 réparties comme suit : La Banque du Peuple, \$423,000, la Banque British North America de \$45,000 à \$50,000 et la Banque du Commerce, \$20,000. Ces deux dernières créances cependant sont assurées.

Samedi, le grand connétable Bissonnette a reçu une dépêche de Paris l'informant que Rosario Bourdon, ex-secrétaire de la compagnie Richelieu, demeure en cette ville, au No 4 de la rue St-Vincent, depuis le commencement de décembre.

M. Bissonnette a immédiatement communiqué la nouvelle au chef de police du gouvernement, M. Sherwood, à Ottawa. Celui-ci a câblé à Paris demandant aux autorités françaises de faire arrêter Bourdon, qui sera extradé ensuite.

Voici un tableau indiquant le mouvement des pèlerinages au sanctuaire de Ste Anne de Beauport, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Nombre de pèlerinages organisés de janvier à décembre 1895 : 136. Nombre de pèlerins pendant le même laps de temps :

Janvier, 690 ; février, 670 ; mars, 700 ; avril 550 ; mai, 2,500 ; juin, 15,000 ; juillet, 45,000 ; août, 23,000 ; septembre, 19,000 ; octobre, 3,750 ; novembre, 1,500 ; décembre, 1,300. Nombre de pèlerins venus par les chemins de fer, 60,000 ; nombre de pèlerins venus par les bateaux, 40,000 ; communions, 116,000 ; messes, 5,000 ; ex-voto, béquilles, etc., 100.

Les trois plus vieux membres du clergé de la province de Québec sont : Le R. P. Pierre Point, jésuite, né à Rocroy, département des Ardennes, France, le 7 avril 1802, ordonné à Reims, le 20 mai 1826, et arrivé au Canada le 30 juillet 1843. Ce sera donc le 20 mai 1896 que le vénérable aura soixante-dix ans de prêtrise. C'est probablement le prêtre le plus âgé de l'Amérique.

Mgr Joachim Boucher, chanoine honoraire des Trois Rivières, né à la Baie du Febvre, le 3 avril 1804, et ordonné le 20 juin 1830.

Mgr Charles Edouard Poiré, né à la Pointe Lévis, le 4 août 1810, et ordonné à la Rivière Rouge, le 17 février 1833. Il demeure à Ste Anne de la Pénitence, dont il est le curé d'office. Il est encore supérieur du collège de la même paroisse.

Samedi matin à lieu, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, de Montréal, le service funèbre de feu Elizabeth Langevin, épouse de M. W. Dorion. La cérémonie religieuse a été célébrée par M. l'abbé Laliberté, du collège de Montréal, neveu de la défunte. Une foule nombreuse de parents et d'amis se pressait autour des restes mortels de la défunte, dont la vie n'a pas manqué de célébrité.

Bien peu reconnaissent sous le nom de Elizabeth Langevin, la propriétaire du restaurant fameux situé à l'angle des rues St-Gabriel et des Commissaires, et désigné vulgairement sous l'enseigne de "French Mary". Cet établissement n'était pas un Windsor, tant s'en faut, mais que de pauvres matelots, de misérables, de victimes du chômage et des revers ont à se féliciter de s'y être réfugiés et d'y avoir joui d'une hospitalité aussi bienfaisante que généreuse. L'on se rappelle encore la célèbre maison Joe Boef, rendez-vous de tout ce que les quais regorgaient de misérables et de gueux en haillons. Il fallait un chef bien tressé pour contenir dans la paix ces âmes à rude écorce et adonnées à mille et une passions. Joe Boef, gardons-lui ce nom, pétrissait à son gré ces natures farouches, leur faisait du bien et leur conseillait de vivre en bons citoyens.

Dans un genre presque identique, Elizabeth Langevin tenait son établissement de la rue des Commissaires. Les marins y allaient se reposer de fatigues de la traversée, faire la causette ou dégustant un lager ; les ouvriers



M. Alfred Smith
Toronto, Ont.

Laisse Faible et Abattu

Reçoit et Augmente en Poids par Hood's Sarsaparilla

Le témoignage suivant vient d'un résident de Toronto, bien connu parmi les employés des chemins de fer et les officiers du gouvernement. M. Alfred Smith, dont la photographie est publiée ci-dessus, a été employé pendant plusieurs années par la compagnie du chemin de fer Pacific Canadian, ayant occupé les huit années dernières la position de directeur de tout le fret d'entreposage à Toronto.

"Toronto, Ont., Canada, 5 février 1896."

"C. L. Hood & Co, Lowell, Mass."

"Messieurs : Je sens qu'il est de mon devoir de vous écrire pour vous dire le résultat de l'usage que j'ai fait de Hood's Sarsaparilla après une grave attaque de la grippe qui m'avait

HOOD'S Sarsaparilla

QUERIR

laisse dans un état de grande faiblesse, j'ai acheté trois bouteilles de Hood's Sarsaparilla. Je m'en suis servi suivant les directions

Et elle m'a complètement rétabli et je pèse 16 livres de plus qu'avant ma maladie. Je prends un grand plaisir à recommander Hood's Sarsaparilla à tous ceux qui souffrent de faiblesse du corps."

HOOD'S PILLS guérissent la constipation, et rendent l'action du canal alimentaire.

du hâvre trouvaient là un chez soi aux heures de loisir, qu'ils s'efforçaient de charmer par des danses, des chants, des excentricités souvent prodigieuses. Il y avait parfois un peu "de poil", mais l'œil sévère du maître pénétrait dans tous les recoins et le calme se rétablissait aussitôt.

Mme Dorion, née Elizabeth Langevin, était âgée de 60 ans. Elle naquit à Sorel, son père était un marchand de chaussures. Elle vint à Montréal avec ses parents à l'âge de 10 ans. A vingt ans elle se maria avec M. Régis Bernard, compta très renommé dans le temps. De ce mariage naquirent trois filles, dont l'une est religieuse, une autre mariée à M. Murphy de cette ville et la troisième mariée aussi à M. Marsoin, de Montréal.

Après la mort de son premier mari elle convola en secondes noces avec un M. Burdett. De ce mariage elle eut un fils qui est aujourd'hui le seul propriétaire du restaurant.

Depuis quatre ans Mme Burdett avait épousé M. Wilbrod Dorion.

Mme Dorion a toujours été des plus dévouées pour les indigents et les nécessiteux. Un des grands actes de charité de sa vie, est l'hospitalité gratuite qu'elle a donnée plusieurs jours durant à environ 80 aliénés de St-Jean de Dieu, lors de l'incendie de l'asile de la Longue Pointe. Cet acte de générosité fut acceptée avec d'autant plus d'empressement des dames de la Providence, qu'elles se trouvaient dans la gêne la plus extrême après cette conflagration.

Mme Dorion est décédée mercredi, des suites d'une maladie de foie, entourée de sa famille et de tous les secours de la religion.

AVIS DE FAILLITE

No 4015

In re

Roch Guibault, Marchand de St-Marcel

Failli.

Le sousigné, en vertu d'une ordonnance de la Cour Supérieure pour le district de Richelieu, vendra à l'enchère publique

JEUDI, le 26 MARS 1896

à 11 heures a. m.

à la porte de l'église de St-Marcel, l'immeuble suivant :

Un emplacement situé au Village de la paroisse de St-Marcel, district de Richelieu, faisant partie du No 209 du plan et livre de renvois officiels pour la paroisse de St-Marcel, avec les bâtisses sus-érigées, tenant devant au chemin de deuxième rang, en profondeur à Anselme Plamondon, du côté sud à Michel Landry et à l'autre au Rév. Joseph Beaudry, prêtre.

La dite vente sera faite soumise aux hypothèques, et autres charges foncières grévantes de dit immeuble, et à la charge de tous les frais nécessités pour effectuer telle vente.

A. DUROCHER, N. P.

Curateur.

Sorel, 3 mars 1896.—4.

A LOUER.—L'Hôtel Carleton aussi magasin, logement et boulangerie, maison Lunan. S'adresser à Würtel & Lacroix, avocats, Sorel.

Les échos de Sorel et du District

C'est aujourd'hui que se plaide, à Montréal, à la cour d'Appel, la cause de Napoléon Latraverse et La Cité de Sorel.

Les élèves du collège du Sacré Cœur ont assisté, ce matin, au service de M. Jos. Pagé, père de l'un de leurs jeunes condisciples.

Les plus beaux romans que l'on puisse désirer sont en vente par M. ALFRED LUSIER, bureau du Sorelois, boîte 642, Sorel.

Le mois de mai a bien été le mois le plus sévère de tout l'hiver. Il a neigé presque tous les jours et le froid a été généralement très grand.

L'Union St-Michel et St-Joseph est fortement éprouvée de ce temps-ci. Depuis quelques jours seulement trois de ses membres sont décédés.

L'une des plus anciennes maisons de Sorel, celle de M. Z. Cournoyer, en face du Sorelois, aura bientôt disparu. On en a commencé la démolition ce matin.

Depuis huit jours Sorel a perdu 6 de ses citoyens bien connus. Ce sont MM. Marcel Brunet, âgé de 96 ans; Laurent Lagacé, âgé de 71 ans; Adélard Lévesque, âgé de 34 ans; Louis Lavallée, pilote, mort subitement samedi, durant la nuit, âgé de 72 ans; J. Bte Falardeau, âgé de 81 ans, et Jos Pagé, peintre, âgé de 40 ans.

La retraite préparatoire à la grande fête de Pâques commencera cette semaine, mercredi.

Elle sera divisée en trois parties: cette semaine sera pour les enfants de moins de quinze ans, la semaine prochaine, pour les hommes et les jeunes gens, et la semaine suivante, pour les femmes et les jeunes filles.

Les prédicateurs seront des Pères Jésuites, sous la direction du Rév. Père Pichon.

Que le ciel bénisse tous les re-traitants!

Hier ont eu lieu les funérailles de M. Jean Baptiste Falardeau, un ancien et respectable citoyen de Sorel, décédé le 13 du courant. M. Falardeau était âgé de 81 ans et sept mois et appartenait à l'Union St-Michel et St-Joseph. Il était un des fondateurs de la société St-Joseph. Il appartenait aussi à la Congrégation des hommes. Il est mort chez son gendre, M. Edouard Pombriand, ex-échevin, où il demeurait depuis 14 ans. Nous offrons nos condoléances les plus sincères à la famille.

Erin go bragh!—Aujourd'hui c'est la fête de nos concitoyens Irlandais, des fils de la Verte Erin, des enfants de saint Patrice. Partout où il y a une poignée d'Irlandais il y aura des fêtes, des réunions et des discours; on chantera les gloires de la patrie, on redira les hauts faits des compatriotes qui se sont illustrés en acclamant les noms des Edmond Burke, des Daniel O'Connell, des Charles Stewart Parnell, des Justin McCarthy, quatre grands hommes dont n'importe quel pays serait fier.

Nos meilleurs compliments donc à nos compatriotes, à nos concitoyens Irlandais, et avec eux disons: **Erin go bragh!**

Samedi dernier plusieurs employés au havre ont été remerciés de leurs services parce qu'il n'y a pas d'ouvrage. Sur le montant d'argent voté à la dernière session par le gouvernement pour les travaux du havre, il ne reste plus que \$5,000, ce qui n'est pas suffisant pour faire tous les travaux qui seraient nécessaires.

Le gouvernement, durant la présente session du parlement, voudrait faire voter des subsides pour se trouver un item pour la continuation de ces ouvrages, mais il paraît que M. Laurier et ses supports feront tout leur possible pour empêcher les subsides, d'être votés, ce qui aura pour effet d'empêcher un grand nombre d'ouvriers d'avoir de l'ouvrage dans les ateliers du gouvernement.

Ceux qui empêcheront le gouvernement de voter les subsides en porteront la responsabilité.

Les élections des officiers de l'Union St-Joseph et St-Michel de Sorel ont eu lieu dimanche, le 16 du courant, et ont donné le résultat suivant:

M. Olivier Lesieur, président, réélu;

M. Siméon Cosky, 1er vice-président, réélu;

M. Alfred Dessert, 2me vice-président, réélu;

M. Napoléon Poirier, secrétaire, réélu;

M. J. T. Hurteau, trésorier, réélu.

Les collecteurs réélus sont les suivants.

MM. L. A. Trempe, David Roberge, Désiré Champagne et A. E. Piette.

Les assistants-collecteurs sont les suivants:

MM. Hubert Champagne, La Gravel, Henri Dauphinais et Joseph Robidoux.

Membres du comité de régie: MM. A. A. Larochelle et Francis Pélouquin.

Sacristain: M. Charles Labossière, réélu.

Officiers-Ordonnateurs, MM. A. A. Chapdelaine et Nap. Lamoureux.

PERDUE.—Une poche contenant plusieurs articles, principalement une crémone noire.

Prière à celui qui la trouvera de la rapporter à ce bureau ou à M. Noé Lafrenière, sellier, place du marché Richelieu.

A LOUER.—L'Hôtel Richelieu, si bien connu du public voyageur, situé à quelques pas du débarcadère des bateaux de la Cie Richelieu. Possession imminente avec la licence jusqu'au 1er mai. S'adresser à F. GÉLINAS, Bureau de la Cie Richelieu, Sorel, 18 mars 1896.—jno.

A VENDRE.—Toutes les propriétés appartenant autrefois au Capt. Robert Nelson, dont l'une des plus belles résidences de la ville, située en face du carré Royal, ainsi que plusieurs autres. S'adresser à

M. E. D. WINTLE, No 11 rue Hôpital, Montréal. Ou à M. Louis MORASSE, Sorel, 18 février 1896.—lm.

A LOUER OU A VENDRE.—Ce magnifique hôtel avec logement, appartenant à Mme Vve Félix Lapointe, côté nord du marché Richelieu. Bonnes conditions. Possession le 1er mai 1896. S'adresser à Mme Vve Félix Lapointe, Sorel.

Sorel, 28 février 1896.—lm.

Nouvelles Générales

Vingt deux pays ont officiellement accepté l'offre de prendre part à l'exposition de 1900 à Paris.

Il y a, à San Francisco, un médecin, M. Flota, qui, malgré ses 94 ans, exerce encore sa profession.

Les Etats-Unis contrôlent maintenant le commerce du fer du monde entier. Ils produisent annuellement environ 10,000,000 de tonnes, tandis que l'Angleterre ne donne que 6,700,000 tonnes.

Mme Touen, femme d'un fermier, demeurant près de Geneva, Georgie, était occupée à faire brûler des tas de branches, lorsque le feu prit à ses vêtements et la brûla tellement qu'elle en mourut. Pendant qu'elle se torturait dans les souffrances de l'agonie, elle vit trois gros pour-cœurs dévorer son enfant de deux mois qu'elle avait déposé par terre pendant qu'elle travaillait.

C'est le shah de Perse qui, de tous les souverains du monde possède le plus riche trésor à en juger par l'inventaire suivant:

Dans un caveau souterrain de son palais sont déposés pour plus de 300 millions d'objets d'orfèvrerie.

C'est d'abord la vieille couronne des rois de Perse, dont la forme est celle d'un pot de fleurs et qui est surmontée d'un rubis non taillé, de la grosseur d'un œuf de poule; puis une ceinture

qui fait partie également des insignes royaux et dont les diamants ne pèsent pas moins de 9 kil., des lames d'un travail superbe et enrichies de bijoux, d'une valeur approximative de 8 millions; un vase d'argent renfermant cent émeraude qui n'ont leurs pareilles dans le monde entier ni en grandeur, ni en beauté. Sur l'une d'elles, de la grosseur d'une noix, sont gravés tous les noms des souverains de la Perse. Des perles, des diamants, des rubis, des saphirs, des topazes complètent ce trésor, auquel il ne faut pas oublier d'ajouter un cube d'ambre jaune, d'environ quarante centimètres, tombé, dit-on, du ciel au temps de Mahomet et qui assure à son possesseur la force et l'invulnérabilité.

Un phrénologue bien connu en Angleterre, M. O'Dell, vient de retracer, à l'aide de documents en qui il possède une foi absolue, un portrait moral de l'empereur Guillaume II.

Voici, à titre de curiosité, les conclusions de ce savant:

"La tête de Guillaume II ne présente aucun caractère exceptionnel. C'est une tête moyenne, du type "militaire" on en trouve par vingtaine de tout à fait semblables dans les rangs de l'armée. Les bosses de l'"amour-propre" et de la "combativité" sont remarquablement développées.

"Si Guillaume II avait été un homme du peuple, la prédominance de ces faiblesses n'eût pas manqué de lui causer du tort. Dans sa position, ses instincts autocratiques très développés peuvent s'épanouir librement. Et c'est bien ce qui se produit. L'éducation donnée à Guillaume II accentue ce trait de son caractère; il ne se laissera jamais arrêter par un obstacle. Il n'y a aucun pouvoir sur terre capable d'exercer sur lui la moindre pression. Son amour-propre est si prodigieux que, si nous voyons un jour Guillaume II se proclamer infailible, nous pourrions être certains de sa parfaite sincérité.

On vient d'arrêter à Dusseldorf, Prusse rhénane, un médecin, le docteur Volbeding, qui a soigné, pendant huit ans, plus d'un million de malades!

De son propre aveu, il expédiait environ cinq cents malades par jour. Voici comment il procédait: il avait engagé plusieurs scribes qui, sans même que le docteur prit la peine de lire leurs lettres, répondaient aux malades, leur ordonnant n'importe quoi, et envoyant, au petit bonheur, flacons de médecine ou paquets de poudre. Pour la consultation et l'envoi de ces mixtures, l'industriel docteur exigeait 16 marks.

Non seulement il flouait ses clients, mais il les rendait encore gravement malades. Et cependant il a remis au juge d'instruction un volumineux album contenant plus de cinq cents lettres de remerciements de personnes se prétendant guéries par les merveilleuses cures de ce singulier médecin.

Tant il est vrai que se croire guéri, c'est quelquefois l'être déjà à moitié.

La petite ville d'Eagle, comté de Fayette, Virginie occidentale, vient d'être le théâtre d'un duel des plus extraordinaires. Les adversaires n'étaient autre qu'un jeune homme du nom d'Ervin Hoosley et sa fiancée Bettie Shields. C'est la jalousie qui a été la cause de cette rencontre.

Hoosley ayant vu sa fiancée se promener en compagnie d'un autre jeune homme, a abordé, le lendemain, la jeune fille dans la rue pour lui demander des explications. Il s'en est suivi une querelle et les fiancés mettant leurs revolvers en poing ont tout bonnement décidé de vider leur différend sur place. La redoutable mise n'a reçu qu'une blessure insignifiante, mais son fiancé a été atteint par trois balles.

On ne dit pas si, dans le cas de guérison le mariage tient toujours.

NAISSANCE

A Nicolet, le 18 du courant, l'épouse de M. H. L. Johnston, de Sorel, une fille.

Parrain, M. P. Lampron, marraine, Mlle Marie Belisle.

A FAIT SES PREUVES est le verdict du peuple qui prend Hood's Sarsaparilla. Les bons effets de cette médecine sont bien tôt ressentis, dans le rétablissement de la force des nerfs, etc.

HOOD'S PILLS n'affaiblissent pas, mais aident la digestion, fortifient l'estomac. 25c.

Nouvelles des Etats-Unis

HOLYOKE.
M. Fred. Leduc vient d'être nommé sous-shérif.

M. Oswald Mitivier, fils de feu le docteur Mitivier, a été gradué, ces jours derniers, du collège dentaire de Philadelphie.

Le maire Curran, doit pousser activement le projet de doter la ville d'un édifice nouveau pour la bibliothèque.

La société Daviau & Melançon est dissoute. M. Daviau continuera seul le commerce de chaussures.

MILLBURY.

Des avis ont été affichés à la fabrique de cotonnades Millbury, mercredi, annonçant qu'une réduction de dix pour cent sera bientôt effectuée dans les salaires. Le surintendant dit que la fabrique à en magasin pour \$70,000 de marchandises, et que, vu la rareté des commandes, les propriétaires lui ont donné l'alternative de réduire les salaires ou de fermer la fabrique.

PAWTUCKET.

Vendredi après-midi, des enfants jouaient à "la cachette" dans le voisinage des rues George et South Union. Un d'eux, Paul Lemoine, âgé de 14 ans, voulut monter sur le toit d'une grange pour se cacher; quand on le découvrit, plutôt que de se laisser toucher il sauta à terre, se disloquant une hanche. Le même garçon s'est blessé gravement l'épaule dernière en faisant une chute sur le quai à charbon Dunnell.

LOWELL.

Vers les huit heures, mardi matin, Henri Marchessault a été trouvé mort dans une pension canadienne, au no. 583, rue Merrimack. C'était un homme d'environ 35 ans, qui colportait une préparation pour nettoyer l'argenterie, fabriquée par Marchessault Frère, 335, Broadway, Chicago, Ill. Il était autrefois commis dans les nouveautés en cette ville et était très bien connu de la population franco-canadienne.

Aux Amateurs de musique et de Piano

Grand assortiment de Musique pour le PIANO. METHODES pour apprendre le PIANO, etc.

MUSIQUES, CHANSONS.

Belles chansons notées à 10 cts. Magnifiques chansonniers notés de 25 à 50 cts.

Chansonniettes, Romances de toutes sortes. S'adresser à Alfred Lussier, Bureau du Sorelois, Boîte, 642, Sorel.

Aux jeunes filles de Sorel.

Mlle MÉLÉDA PAULET, de cette ville, a le plaisir d'annoncer aux jeunes filles de Sorel qu'elle vient d'ouvrir une classe pour monter la coupe. Elle donnera une leçon par jour, soit chez elle ou à domicile. Elle chargera que \$5 et montrera la coupe dans deux semaines. S'adresser à

Mlle Méléda Paulet, En face de l'Eglise St-Michel, Sorel, 25 février 1896.—3m.

Huile Polynice

{ Rhumatisme, Inflammation de Poumons, Dyspepsie, etc., etc.

GUERISON L'HUILE POLYNICE

Voir les certificats publiés.

ALEXANDRE

SPECIALISTE DE PARIS

1694 RUE NOTRE-DAME, Montréal

A vendre à bon marché

Trois belles terres et un chaland neuf, construit par M. George Manseau, 108 pieds 23 pieds et 8 pieds de cale. Foncé en merisier, bordé en épinette rouge de première classe. S'adresser à V. GLADU, Notaire, à Saint-François-du-Lac, Sorel, 6 mars 1896.—3m.

A VENDRE

La belle terre à bois Bramley, concession du Marais, No 263 Paroisse Sorel, en bloc ou divisé. Aussi Lot No 1038 de la Cité de Sorel, Rue Phipps. S'adresser à WURTELL & LACROIX, AVOCATS, Sorel, 28 février 1896.—lm.

NEURALGIES

Un mal qui rend la vie de bien des femmes misérable

Une malade de douze ans dont les maux étaient aggravés par une maladie des rognons dit comment elle a obtenu de nouveau la santé et le bonheur.

Du "Record" de Smith's Fall:

Depuis que le "Record" a commencé la publication des guérisons opérées par les Pilules Roses du docteur Williams, son directeur a trouvé que la moitié des guérisons merveilleuses effectuées par ce remède n'avait pas encore été donnée au public. Les femmes comme les hommes qui ont été soulagés sont anxieux de voir publier les faits de leur guérison pour le bénéfice des autres malades. Au nombre de celles-ci se trouve Mme James Cotnam, du canton de Wolford.



Elle souffrait d'affreux maux de tête.

La dame dont il est question, pendant douze ans a souffert constamment de nervosité, maux de tête et maladie des rognons. Ayant tant lu de choses sur les Pilules Roses du docteur Williams, elle résolut de les essayer. Leur emploi pendant quelque temps produisit une sensible amélioration de sa santé et après qu'elle les eut pris pendant environ un mois, la névralgie et la maladie des rognons disparurent. On peut plutôt s'imaginer que décrire toute la reconnaissance qu'ont de telles personnes pour leur guérisseur. Voici les paroles de Mme Cotnam: "Si vous pouviez savoir où si je pouvais vous dire la douleur violente que j'ai endurée et les nombreuses nuits d'insomnie que j'ai passées, vous ne seriez pas surpris de toute la reconnaissance que je ressens pour avoir retrouvé la santé! Son mal était un cauchemar perpétuel à ses yeux, et longtemps l'empêcha de faire un travail quelconque. Depuis qu'elle prend les Pilules, elles est aussi bien que jamais—ou pour se servir de ses propres paroles—"elle est entièrement guérie." Dans ce logis les Pilules Roses sont considérées nécessaires.

Comme tel est le cas avec toute bonne cause, les Pilules Roses ont de nombreux apôtres: de mauvais articles ont été placés sur le marché et qui, ressemblant au véritable, en couleur et en apparence ils produisent un effet tout différent sur le système. L'écrivain était une fois dans un magasin, alors qu'un client demandait des Pilules Roses. Le commerçant n'en avait pas mais il dit qu'il avait quelques choses "d'aussi bon". Le public est averti de se méfier de cet "aussi bon" auquel on recourt très souvent quelques commerçants. On doit se souvenir que les Pilules Roses du docteur Williams sont un spécifique pour tous les maux résultant d'un appauvrissement du sang ou de l'ébranlement des nerfs, tel que la danse St Vitus, l'atxie locomotrice, rhumatisme, paralysie, sciaticque, suites de la grippe, pertes d'appétit, maux de tête, étourdissements, érysipèle chronique, scrofule, etc. Elles sont une guérison certaine pour les maux inhérents à la constitution de la femme faible, renouvelant le sang, et donnant la rougeur de la santé aux joues pâles et creuses. Chez les hommes, elles effectuent une guérison radicale dans toutes les maladies résultant de fatigue mentale, d'excès de travail ou excès de toute nature. Vendues seulement en boîtes, portant la marque de commerce de la maison et l'enveloppe (imprimée en encre rouge), et peuvent s'acheter chez tous les pharmaciens ou directement par la maille de la Dr Williams Medecine Co., Brockville, Ont., ou Shenectady, N. Y., à 50 cts la boîte ou si boîtes pour \$2.50.

DEMANDE

On demande un associé avec capitaux pour l'exploitation du monopole de l'huile Polynice.

ALEXANDRE,

Spécialiste de Paris, 1694 rue Notre-Dame, Montréal

D. FINLAY & FILS.

DEPARTEMENT DU TAILLEUR

Notre assortiment de MARCHANDISES de PRINTEMPS et d'ETE, pour HOMMES est des plus considérables et des mieux choisis, pour

HABITS et PARDESSUS

TWEEDS, CASIMIRES, SERGES, VICUNAS, TWEEDS ANGLAIS, TWEEDS FRANÇAIS, TWEEDS ECOSSAIS, TWEEDS CANADIENS,

—POUR—
HABITS
—POUR—
Pardeussus.

Le tout vendu au plus BAS PRIX et fait dans le DERNIER GOUT.

Coupe Garantie.

D. FINLAY & FILS.

34 & 36 Rue du Roi.

Chemin de Fer de la Rive Sud

HORAIRE No 4.
PRENANT EFFET DIMANCHE, LE 6 OCTOBRE 1895

Pour les trains allant à l'est, lire de haut en bas.

Pour les trains allant à l'ouest, lire de bas en haut.

Accommodation	Sorel Express	Milles de St-Lambert	STATION	Milles de Sorel	Sorel Express	Accommodation
4	2			1	3	
A. M. P. M.	P. M.	0	Dép. Montréal, G.T. Ry. Arr. Arr. St-Lambert	514	A. M. P. M.	
8 15	5 08	0	Montréal	0	8 50	6 16
8 35	5 29	64	Montréal Quai Jacques-Cartier	0	8 30	5 55
8 35	5 30	0	Dép. St-Lambert Arr.	45	8 27	5 55
8 41	5 34	14	Montréal Sud	431		
8 45	5 38	24	Longueuil Ouest	421		
8 50	5	3	Longueuil Est	42	8 22	5 45
8 55	5 45	3	Dép. Longueuil Est Arr.	42	8 20	5 32
9 10	5 58	84	Boucherville	361	8 07	5 12
9 25	6 10	134	Varenes	311	7 55	4 57
9 45	6 25		Vercheres	24	7 40	4 32
9 55	6 35	254	St-Antoine	191	7 32	4 17
10 08	6 45	29	Contrecoeur	16	7 25	4 05
10 20	6 55	34	St-Roch	11	7 15	3 50
10 25	7 00	37	Lanoraie	8	7 10	3 45
10 40	7 15	45	Sorel Ouest	0	6 55	3 20
A. M. P. M.	boat	bateau	Sorel	0	A. M. P. M.	boat

*Les trains arrêteront au signal.
H. Beauchemin, Directeur-Général

OUVERTURE D'UN

Nouveau Département de Modes

AU MAGASIN POPULAIRE DE

GEORGES ARSENEAULT

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que je viens d'ouvrir, au-dessus de mon magasin, un DEPARTEMENT DE MODES pour la confection de ROBES ET MANTEAUX pour DAMES, sous la direction de Mlle M. VIGNAULT, qui est très avantageusement connue du public sorelois.

Je profite de cette occasion pour remercier et inviter de nouveau ceux qui ont bien voulu me favoriser de leur patronage, car plus que jamais j'aurai des MARCHANDISES DE MODE en quantité:—Etoffes à Robes et à Manteaux et un assortiment considérable de Tweeds, Serges et autres Marchandises de premier choix.

Il y aura avantage pour tout le monde à visiter mon établissement, qui mérite toute l'attention des amateurs du bon marché.

GEORGES ARSENEAULT

A L'ENSEIGNE DU LION D'OR,

En face du Marché Richelieu, Sorel.

RHUMATISME

NEURALGIE, RAIDEUR DES MUSCLES, DOULEURS DE COTE ET MAL DE DOS

Quand le "D. & L." MENTHOL PLASTER est appliqué

Pour ce Mauvais Rhume

Allen's Lung Balsam

